

Monsieur Michel Offerlé

Histoire politique, histoire du politique II

In: Genèses, 23, 1996. pp. 4-5.

Citer ce document / Cite this document :

Offerlé Michel. Histoire politique, histoire du politique II. In: Genèses, 23, 1996. pp. 4-5.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/genes_1155-3219_1996_num_23_1_1382



ans doute aurons-nous toujours besoin d'une histoire chronologique et d'une histoire des idées aussi. Mais s'en contenter serait renoncer à cette autre histoire du politique, à bien des égards «plus à faire que faite» (J. Le Goff, 1971) encore aujourd'hui ; ou s'en remettre à ces «engendrements de concepts issus d'intelligences désincarnées» (L. Febvre, 1938).

Déplions à nouveau la chenille du politique.

Non pour réinstaller au centre du salon «la bonne vieille commode bourgeoise en acajou» qu'évoquait Lucien Febvre ; pour ranger selon l'ordre canonique ou inversé des tiroirs, les effets, suivant notre habitude de classer les données et les faits, par instance : économique, social, culturel, politique... Ni pour revigorer une pratique haute et hautaine de lecture des textes qui permet à celui qui s'en saisit, d'occuper la position en surplomb de ceux qui lisent et disent le monde au travers des livres qui en parlent.

Comme nous l'avons déjà précisé dans notre précédente livraison, l'histoire politique, l'histoire du politique bouge. Dans ses méthodes et dans ses objets. Par cette fertilisation croisée aussi, entre disciplines séparées par les frontières académiques. On montrera ici, comment cette catégorie, le politique - historiquement construite - qui nous permet de percevoir, de classer et de transformer le monde social, peut être tout à la fois un instrument et un objet d'analyse.

On soulignera que les contributions réunies ci-dessous sont autant de manifestations en actes empiriques de cette nécessité de décloisonnement disciplinaire. Peut-être n'est-il désormais possible d'être historien par le seul truchement des archives mais qu'à la condition d'avoir eu soi-même affaire, en situation d'enquête, à des informateurs contemporains. Manière de se délivrer du fétichisme de l'Archive, que Charles Seignobos avait exorcisé au travers de la parabole du chimiste et de son garçon de laboratoire. Et inversement est-il indispensable au sociologue ou au politiste de ne pas se claquemurer dans les rets et les arrêts du contemporain - où commence et où finit-il ? pour refuser comme le suggérait Elias «the retreat of Sociologists into the present» (1984). Et aller se confronter sans irénisme ni muflerie avec les traces et les manques des incertitudes archivistiques. Si l'une de ces quatre contributions a pu bénéficier de l'opportunité d'une ouverture de fonds, l'ensemble d'entre elles partent de l'idée que c'est l'objet «qui fait le carton» et non «le carton qui définit l'objet». Elles démontrent de quelle manière

la question fait surgir les sources et la façon dont le regard porté sur la source renouvelle l'interrogation qui lui est posée.

Ces quatre contributions donnent à voir l'état des chantiers qui se sont ouverts à la croisée de l'histoire, de la sociologie et de la science politique; dans le domaine de l'histoire, et donc de l'historiographie des politiques publiques, des partis politiques, et du suffrage universel. Socio-histoire de l'État, de l'institutionnalisation. Socio-histoire qui ne sépare pas ce qui est souvent disjoint, la politique et les politiques publiques.

Le social et la culture. Deux secteurs, de l'État et dans l'État, dans lesquels et par lesquels se déclinent des politiques publiques. Ou, pour parler en historien classique, où s'accomplissent des réalisations qui donnent à voir l'œuvre, les mesures, l'application d'un programme. Voire... Car Vincent Dubois et Christian Topalov ne se contentent pas de décrire ces politiques à la fin du XIX^e siècle. Au contraire, pourrait-on dire, ils nous font comprendre comment, par quels tâtonnements, par quoi, par qui, à l'aide de quels instruments cognitifs, juridiques, statistiques, ces découpages ont été rendus possibles (les politiques sociales) ou impossibles (ces Beaux-Arts, improbables ancêtres des politiques culturelles). Comment se sont construits, constitués, imposés, des «ça va de soi», des sens communs traçant des frontières floues et contestées entre le «privé» et le «public».

Pour Claude Pennetier et Bernard Pudal, il s'agit non seulement de s'interroger sur les enjeux de l'accès aux trop célèbres archives de Moscou – ouvertes, fermées, convoitées –, mais il s'agit aussi de revenir sur les effets de l'irruption de ces sources nouvelles sur l'historiographie du communisme et des communistes. Il s'agit surtout, au travers du cas des pratiques autobiographiques au sein du parti communiste français, de proposer une matrice de lecture des rapports qu'entretiennent des individus avec une institution. Une institution qui n'est ici construite par ses membres que de manière marginale, mais avec des différences sensibles selon les trajectoires et les ressources des agents. Interroger les formes et les degrés de la croyance. Tester les analogies que l'on peut tirer de l'usage des travaux traitant du rapport aux deux institutions majeures que sont l'Église et l'État. Derrière le PCF, il y a aussi, sous une forme qu'il ne s'agit ni d'éluder ni de caricaturer, l'État soviétique.

L'État aussi sous la plume de Bernard Voutat. Mais, comme dans les autres contributions, pas cet État réifié, achevé, fini. Bloc de béton juridique, fût-il fédéral comme en Suisse. Mais État concret, «au concret», par les acteurs duquel se construisent les formes et les sens du suffrage en Suisse. Un équilibre constant entre les logiques locales et les logiques confédérales. Un équilibre constant entre les valeurs et les intérêts des agents d'un État bureaucratique – l'État comme entrepreneur juridique – et de ceux des acteurs de communautés revendiquant d'autres logiques, de face à face. Une enquête qui bien entendu ne saurait s'arrêter à la mise en forme des droits de vote ; qui refuse la distinction entre dispositions techniques et politiques ; mais qui s'inquiète des formes de l'objectivation de la démocratie : juridiques bien sûr, mais aussi cognitives (des représentations), pratiques (les formes de l'accoutumance) et matérielles (des objets).

Michel Offerlé